



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Campagnes d'été

2020

Sous l'impulsion du Président de la République, et coordonnée par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, l'opération mobilise l'ensemble du Gouvernement. Elle est mise en œuvre en coordination avec Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Roselyne Bachelot, ministre de la Culture.



Pourquoi un dispositif pour les territoires ruraux ?

Chaque été, un enfant sur quatre ne part pas en vacances. Depuis mars 2020, le confinement puis le déconfinement ont eu des impacts multiples sur l'ensemble de la jeunesse, enfants, pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes. Les jeunes en milieu rural n'échappent pas à ce constat. Or, la période d'été est souvent pour les enfants, adolescents mais aussi les jeunes adultes, un temps de mobilité et d'ouverture ; plus encore que d'habitude, de telles opportunités seront rendues difficiles par la situation.

Dans ce contexte, le Gouvernement a lancé le dispositif « Campagnes d'été ». Il cible les enfants et jeunes des zones rurales défavorisées qui ont subi le plus durement la crise sanitaire et ont eu des difficultés à maintenir le lien avec l'école et les apprentissages durant la période de confinement. Une attention particulière est portée aux enfants et aux jeunes issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation économique précaire, et aux jeunes en situation de handicap.

Dotée de 8 millions d'euros, l'opération « Campagnes d'été 2020 » renforce les dispositifs déjà déployés dans les territoires, aux côtés des collectivités et des associations, et permet de soutenir de nouvelles initiatives.

Objectif: un été d'apprentissage, de découverte et de solidarité !

LES 3 OBJECTIFS DE CAMPAGNES D'ÉTÉ 2020

- 1 Accompagner les enfants et les jeunes en proposant des formules de « vacances apprenantes »**
- 2 Élargir l'horizon des possibles pour les ados et pré-adultes**
- 3 Renforcer l'offre culturelle et sportive pour tous**



« Joindre l'utile à l'agréable grâce à la découverte et l'apprentissage, lutter contre l'assignation à résidence en élargissant le champ des possibles : cet été doit être une opportunité pour tous les enfants et jeunes des zones rurales qui n'ont pas la chance de partir en vacances. Après l'épreuve du confinement, la volonté du Gouvernement est de redoubler d'effort pour assurer la continuité éducative et la solidarité républicaine. »

Jacqueline Gourault

UN ÉTÉ D'APPRENTISSAGE

Colos apprenantes

Gratuites pour les familles, elles sont destinées à 50 000 enfants et jeunes de 3 à 17 ans. Avec des séjours d'au moins 5 jours, l'objectif est de rattraper les apprentissages, notamment pour les élèves décrocheurs lors du confinement, à travers des activités de découverte, culturelles et sportives. Les collectivités doivent conventionner avec leur préfecture pour que des enfants et jeunes de leur commune puissent bénéficier de l'aide en participant à un séjour proposé par une structure organisatrice labellisée par l'Etat dans le cadre de ce dispositif. Pour en savoir plus, [découvrez les colos apprenantes](#).

Écoles ouvertes et Écoles ouvertes buissonnières

Pour les enfants qui resteront dans leur commune pendant la période estivale, l'opération « École ouverte » sera amplifiée. Elle consiste à accueillir dans les

écoles, les collèges et les lycées, pendant les vacances, des enfants et des jeunes pour leur proposer du renforcement scolaire et des activités culturelles et sportives.

Avec le nouveau dispositif « École ouverte buissonnière », il pourra être proposé aux enfants d'aller pendant la journée dans des « Écoles ouvertes » à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son « École ouverte ».

Accompagner les accueils de loisirs des collectivités territoriales

Une aide ponctuelle exceptionnelle sera proposée aux collectivités territoriales et ou centres de loisirs sans hébergement (CLSH) afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques. Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles.

UN ÉTÉ D'INITIATIVES

Être accompagné dans son projet dans le cadre des campus ruraux :

Les « campus ruraux de projets » sont des espaces de coopération et de dynamisation des bassins de vie, d'innovation et d'appui à la conduite de projets. Il s'agit d'initiatives portées par des associations et acteurs locaux destinés à encourager l'esprit d'initiative des jeunes, leurs capacités à créer, ou à participer à la création d'activités diversifiées, économiques, sociales, des projets citoyens, culturels, etc.... à les

accompagner dans leur projet, à leur offrir des espaces de rencontres, de découverte, l'occasion d'expérimenter.

Pass numérique

5 000 Pass numériques permettront dans des lieux préalablement qualifiés et référencés de bénéficier d'un accompagnement numérique avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur. Le Pass Numérique est un dispositif permettant aux personnes éloignées du numérique d'accéder à des services d'accompagnement.

Simulateurs de conduite proposés dans les missions locales

Les simulateurs de conduites mis en place dans certaines missions locales permettent aux jeunes de faciliter leur préparation à l'examen du permis de conduire.

Cordées de la réussite

Les cordées de la réussite visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes, quel que soit leur milieu socio-culturel, en leur donnant les clés pour s'engager avec succès dans les filières d'excellence. En proposant des partenariats entre des collèges, des lycées et des établissements d'enseignement supérieur, il s'agit d'ouvrir le champ des possibles à chaque jeune au moment où il se pose des questions sur son orientation.

UN ÉTÉ DE DÉCOUVERTE

Développer la culture et encourager le sport :

L'été doit être l'occasion de temps de respirations culturels et sportifs.

L'État soutiendra l'intervention d'artistes, avec notamment les micro-folies.

Une micro-folie est un musée numérique qui permet de réunir dans un endroit unique une sélection des collections dématérialisées des plus grands musées (Le Louvre, Centre Pompidou, RMN-Grand Palais, Versailles, Musée Picasso, La Philharmonie, Univers Science, La Villette). Ce lieu modulaire, déclinable à l'infini, doit se développer également dans les territoires ruraux cet été.

Les activités sportives seront aussi encouragées, notamment avec des expérimentations autour de coach sportifs.

UN ÉTÉ D'APPRENTISSAGE

Des colonies de vacances
pour se reposer et apprendre.

**Des écoles ouvertes et des
accueils de loisirs plus nombreux**
pour recevoir les enfants en difficulté.

D'INITIATIVES ET POUR OUVRIR L'HORIZON DES POSSIBLES

Des campus ruraux
pour accompagner les jeunes
dans leur projet.

Des services publics renforcés
pour un meilleur accès au droit
et aux services.

Des simulateurs de conduites
dans les missions locales pour aider
les jeunes adultes à passer leur permis
de conduire.

Des pass numériques pour valider
des compétences numériques.

DE DÉCOUVERTE

Un soutien aux artistes
dans les territoires ruraux.

Des micro-folies déployées tout l'été.

**Des expérimentations autour
de coach sportifs** dans les
territoires ruraux.